

## RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL AU COURS DE SA TRENTE-NEUVIÈME SESSION

### QUESTIONS ÉCONOMIQUES

#### 1063 (XXXIX). Rapport annuel de la Commission économique pour l'Europe

*Le Conseil économique et social*

1. *Prend acte* du rapport annuel de la Commission économique pour l'Europe relatif à la période du 1<sup>er</sup> mai 1964 au 8 mai 1965<sup>1</sup>, des opinions exprimées au cours des débats et des résolutions adoptées par la Commission, à sa vingtième session;

2. *Approuve* le programme de travail et l'ordre de priorité que contient le rapport.

*1385<sup>e</sup> séance plénière,  
16 juillet 1965.*

#### 1064 (XXXIX). Rapport annuel de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient

*Le Conseil économique et social*

*Prend acte* du rapport annuel de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient pour la période du 18 mars 1964 au 29 mars 1965<sup>2</sup>, ainsi que des recommandations et résolutions qui figurent dans les deuxième et troisième parties de ce rapport, et approuve le programme de travail et l'ordre de priorité qui figurent dans la cinquième partie.

*1385<sup>e</sup> séance plénière,  
16 juillet 1965.*

#### 1065 (XXXIX). Rapport annuel de la Commission économique pour l'Amérique latine

*Le Conseil économique et social*

1. *Prend acte* du rapport annuel de la Commission économique pour l'Amérique latine relatif à la période du 15 février 1964 au 17 mai 1965<sup>3</sup>, ainsi que des recom-

<sup>1</sup> Documents officiels du Conseil économique et social, trente-neuvième session, Supplément n° 3 (E/4031).

<sup>2</sup> Ibid., Supplément n° 2 (E/4005).

<sup>3</sup> Ibid., Supplément n° 4 (E/4032/Rev.1) et Supplément n° 4A (E/4032/Rev.1/Add.1).

mandations et des résolutions qui figurent dans les deuxième et troisième parties de ce rapport;

2. *Approuve* le programme de travail et l'ordre de priorité que contient ce rapport.

*1385<sup>e</sup> séance plénière,  
16 juillet 1965.*

#### 1066 (XXXIX). Rapport annuel de la Commission économique pour l'Afrique

*Le Conseil économique et social*

1. *Prend acte* du rapport annuel de la Commission économique pour l'Afrique pour la période allant du 3 mars 1964 au 23 février 1965<sup>4</sup>, ainsi que des recommandations et résolutions qui figurent dans les deuxième et troisième parties de ce rapport;

2. *Approuve* le programme de travail et l'ordre de priorité que contient ce rapport;

3. *Accueille avec satisfaction* la décision de la Commission économique pour l'Afrique de créer des groupes de travail dans plusieurs domaines importants pour le développement économique et social de l'Afrique;

4. *Prend note* de la décision de rendre biennales les sessions de la Commission;

5. *Prie* le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique de présenter un rapport complet au Conseil à sa quarante et unième session après consultation avec les gouvernements membres de la Commission;

6. *Demande* à la Commission de déterminer la procédure suivant laquelle ses rapports seront soumis au Conseil pour les années où la Commission ne se réunit pas en session plénière.

*1385<sup>e</sup> séance plénière,  
16 juillet 1965.*

<sup>4</sup> Ibid., Supplément n° 10 (E/4004).